

## DOSSIERS EXPROPRIATION DUP

### OBJET DE LA DUP

Notre Commune dispose de sa propre ressource d'adduction en eau potable, en prélèvement dans la nappe alluviale de la Moselle, par l'intermédiaire de 2 puits situés sur des parcelles communales, à la sortie Nord de la Commune (voir plan de situation et plan général des travaux).

Sur la parcelle du puits n° 1 se trouve également une station de chloration. La canalisation d'eau brute issue du puits n° 2 rejoint la canalisation d'eau traitée par chloration du puits n° 1 à l'intersection du bout de la parcelle n° 2 sur la route nationale. Cette eau de mélange part ensuite vers le réservoir du Penglion (capacité 500 m<sup>3</sup>), pour être distribuée sur l'ensemble de la Commune, ainsi que sur celle de FEY (convention de vente d'eau).

Afin d'éviter tout ce cheminement, avec les risques sanitaires que cela entraîne (pollution), il est envisagé d'installer une nouvelle canalisation reliant directement le puits n° 1 au puits n° 2, en passant sur une parcelle privée.

### TERRAIN CONCERNE

La présente DUP a pour objet d'acquérir une bande de terrain de 3 m x 51 m (153 m<sup>2</sup>) sur la parcelle en zone NJ section 5 n° 136 d'une superficie de 4 000 m<sup>2</sup>, terrain appartenant en indivision à la famille VIARDOT (voir plan de situation cadastral).

La municipalité a rencontré les propriétaires afin de leur expliquer les enjeux pour la commune et leur a adressé une proposition d'achat au prix du domaine à 30 € / m<sup>2</sup>, offre qui a été refusée par les intéressés.

### ENJEUX POUR LA COMMUNE

La situation actuelle expose la distribution de l'eau potable à plusieurs risques :

- le tronçon d'eau brute provenant du puits n° 2 longeant la route nationale n'est pas situé dans un périmètre protégé, il est soumis à des risques de pollution pouvant provenir, en particulier, du réseau routier ;
- la maîtrise du taux de chloration dans le réseau obtenu par le mélange des 2 eaux est peu fiable ;
- l'existence d'une seule chloration devant maintenir un taux de chlore résiduel jusqu'à la distribution de la commune de Fey conduit à des consignes très élevées au niveau de la station initiale (1 mg/l), et cette situation peut présenter des risques pour la santé des habitants sachant que les autorités sanitaires recommandent de baisser la concentration (100 µg/l depuis 2008) ;

Ce projet d'amélioration de la distribution d'eau potable comprend également la mise en place d'une rechloration au niveau des réservoirs, contribuant à la fiabilisation de la désinfection sur toute la commune.

## CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

Pose d'une conduite d'eau potable de diamètre 150 mm en fonte ductile (revêtement extérieur en Zinalium alliage de zinc métallique, de zinc aluminium + revêtement époxy bleu, revêtement intérieur en mortier de ciment centrifugé résistant aux sulfates).

La canalisation sera posée à une profondeur de 1,10 m, les matériaux de remblai seront du calcaire 6/15 et de la terre végétale.

Des travaux d'abattage d'arbres seront nécessaires avant la pose de la conduite.

La canalisation sera posée le long des parcelles n° 136 et n° 2, côté route et sera située dans un périmètre protégé.

Le montant estimatif de ces travaux est de 15 000 € HT, hors acquisition de terrain, abattage d'arbres et clôture.

## DOCUMENTS ANNEXES